



Compte-rendu du Comité Directeur des 30 et 31 janvier 2010

Validé par courriel le 26 février 2010
Approuvé lors du Comité directeur du 20 mars 2010

INSEP - Vincennes

Membres CD présents (11)

Jean-Paul Ters, Gérard Lecourt, Michel Ediar, Virginie Blum, Marie-France Charles, Michel Chariou, Alain Matton, Chantal Lenfant, Rémi Gueorgiou, Christophe Dodin, Pascal Larminach

Cadre technique présent (01) Gilles Nédélec - Directeur technique national, membre de droit

Membres CD excusés (05)

Vincent Frey (pouvoir à Gérard Lecourt), Joël Poulain (pouvoir à Alain Matton), Mickaël Blanchard (pouvoir à Rémi Gueorgiou) Christian Vuillet, Jacques Leroy

Invités (03) Jean-Paul Baudoin, Hélène Ediar, Sandrine Taisson (31/01/2010)

Personnel salarié (01) Nathalie Matton

14 voix sur 18 sont représentées, le quorum étant atteint, le CD peut valablement délibérer.

La réunion commence à 10 heures

Président de séance : Jean-Paul Ters – Secrétaires : Chantal Lenfant - Gérard Lecourt

L'objectif de ce comité directeur sur un jour et demi est, sur la base du bilan de fonctionnement de l'année passée, du bilan des commissions, de partager le bilan de l'année écoulée en référence aux huit actions prioritaires de l'année 2009, et de construire de façon cohérente le projet 2010, avec un budget 2010 cohérent avec les priorités 2010.

Dans ce contexte Jean-Paul Ters souhaite un travail dans de bonnes conditions avec des échanges constructifs.

Préambule

Au regard de ces objectifs fixés pour ce CD/séminaire, et conformément à ce qui avait été décidé lors du dernier CD, un groupe de travail composé d'Hélène Ediar, Chantal Lenfant, Rémi Gueorgiou et Michel Chariou s'est réuni pour formaliser la structuration du séminaire.

Hélène Ediar, rapporteur du groupe de travail, demande à chaque participant de restituer les points essentiels de son bilan 2009 en faisant référence aux huit objectifs FFCO de l'année et de se projeter sur 2010, en précisant les objectifs quantitatifs et qualitatifs pour chaque commission et les actions prioritaires.

Adoption des comptes rendus précédents

Compte-rendu du Comité directeur du 11/12/2009 – adopté Comptes-rendus des BD – 11/12/2009 et 14/01/2010 – adoptés

Analyse du budget réalisé 2009 et des projets pour 2010

Michel Ediar, Trésorier, signale que depuis la dernière version du budget réalisé 2009 qu'il a envoyé à tout le CD il y a 2 semaines il y a eu beaucoup de changements avec l'arrivée récente de factures à imputer sur 2009 ; de ce fait il n'a pas été en mesure d'envoyer par mail la version actualisée du budget 2009.

Bilan financier 2009

En date du 29 janvier, les chiffres provisoires 2009 font apparaître un résultat positif de 6 k€, mais il n'est pas exclu que le résultat définitif 2009 soit proche de zéro, voire négatif. Résultats définitifs devraient être connus autour du 10 février.

Question de Rémi Gueorgiou, resp de la Commission HN : en 2008, la FFCO a eu des excédents importants; ne serait il pas possible d'envisager que ces reversesments puissent abonder l'aide personnalisée du HN car la prime à la performance 2008 est parmi les plus faibles des 4 dernières années. Réponse du trésorier : le résultat de l'exercice précédent a été acté. De plus, compte tenu des difficultés financières constatées sur 2009, cela ne peut être envisagé.

Présentation des axes de travail financiers pour 2010

Refondre le règlement financier FFCO, car la version actualisée 2010 n'apporte pas toutes les cohérences nécessaires au bon fonctionnement financier de la FFCO ; Mise en place d'un outil de suivi budgétaire ; Suite à sa réactivation, développer le fonctionnement de la commission des finances dans laquelle se trouvent Marie-France Charles, Sandrine Taisson, Chantal Lenfant et le Trésorier.

Partenariats

Membres de la commission : Mathieu Gagnot, Christophe Dodin, Rémi Gueorgiou

Satisfaction sur les partenariats finalisés en 2009

- Actualisation 2009 avec AirXtrem, équipementier : 28 k€/an, plus 4,5 k€ aides diverses, sous la responsabilité de Rémi Gueorgiou

- Société Générale : la banque pourrait envisager un partenariat plus conséquent après cette expérimentation. Il y aura possibilité dans un 2^{ème} temps de décliner cela au niveau régional, une fois la déclinaison bien cernée au niveau national ; porteur de ce partenariat M Chariou

Autres projets de partenariat en cours

- Renégociation en cours avec Noname (Rémi Gueorgiou)
- ERDF par Mathieu Gagnot en charge de ce projet de partenariat pour la FFCO

Après les expérimentations menées en 2009, ERDF confirme sa volonté de signer un partenariat pour 2010. Ce projet de partenariat avec ERDF est la priorité absolue pour la FFCO. De nouvelles propositions de la part de ERDF sont en cours de négociation, avec une approche globale du partenariat (FFCO – Territoires et WOC-CUP). Mathieu Gagnot est en charge de faire finaliser ce partenariat en relation avec le Président FFCO

- Silva France souhaite être partenaire de la FFCO, avec un projet de convention à l'étude avec la commission Partenariat. Ce partenariat est axé sur les Jeunes HN dans le cadre du RDE (Réseau de développement de l'élite). Mathieu Gagnot est mandaté pour porter ce partenariat en relation avec le Groupe Cadet.

- Fenieux : est une Société qui commercialise des boissons énergétiques. L'équipe médicale FFCO sera associée à ce projet pour valider quels produits sont à valoriser ou pas pour les athlètes. Mathieu Gagnot est mandaté pour porter ce partenariat.

Avancement de la recherche de partenaire via une société de marketing sportif

La société de marketing sportif Events & Partner en charge de la recherche de partenaires sponsor pour la FFCO a travaillé en 2 temps

1^{er} semestre 2009 - définition des offres FFCO qui seraient à faire auprès des partenaires

2^{ème} semestre recherche de partenaires un plan de prospection et qualification des intérêts des entreprises pour la CO et la FFCO. A ce jour beaucoup de dossiers sont en cours, avec une approche réaliste avec une mutuelle, mais pas de contrats signés.

Il faut noter que cette société a aussi formé et épaulé le chargé de communication Guillaume Renard pour formaliser le dossier de recherche de partenaires de la FFCO de façon plus attractive, et plus particulièrement dans le cadre des négociations avec ERDF sous responsabilité de Mathieu Gagnot. Cette société accompagne la FFCO dans toutes les négociations.

Chantal Lenfant demande que les projets de partenariat et de conventions soient communiqués à tout le CD pour information et/ou validation, avec un respect bien sûr de la confidentialité.

Haut-niveau. Bilan 2009 et perspectives 2010 par Rémi Gueorgiou

Bilan 2009 : envoyé à tous les membres du CD avant la réunion de ce WE

- en tant que responsable de la Commission HN depuis un an et avec un an de recul, il souligne l'importance du travail fait par la précédente commission lors de la précédente olympiade.

- La commission a travaillé cette année en synergie avec la DTN et a pu apporter son expérience d'ancien athlète HN

- 2 axes validés en 2009, le HN pédestre et le HN CO à VTT

* CO à VTT : le budget 2009 a été en augmentation, ce qui a été bien perçu par les athlètes mais il faudra pour 2010 faire un travail de restructuration de la filière HN VTT.

* pédestre : il regrette les décisions prises sur la non-participation des juniors à la JEC, d'autant plus que c'était inscrit au budget 2009.

- Mise en place du Club France : avec principalement de la communication faite auprès des licenciés. En 2010 il faudra intensifier la communication tant en interne qu'en externe, ce qui nécessitera un minimum de moyens financiers.

Perspectives 2010

Gilles Nedelec explique comment la DTN en synergie avec la commission HN a travaillé sur le projet d'une nouvelle filière sportive pour la CO en France, en associant les CTS en charge du HN pour le diagnostic et la recherche de solutions et des nouveaux schémas d'organisation de la filière.

Ces réflexions et ce nouveau projet sont nécessaires pour 2 raisons.

- les jeunes athlètes qui sont actuellement dans les pôles ESPOIRS ne sont pas toujours les meilleurs

- il y a un énorme fossé de compétence sportive pour les jeunes qui sont dans le groupe Cadet et qui veulent ensuite rejoindre le Pôle France.

Aussi il faut :

- s'appuyer sur les clubs formateurs qui assureront l'entraînement des jeunes athlètes HN via des Structures Locales d'Entraînements Sportifs (SLES).

- Une expérimentation va démarrer avec deux clubs en 2010 avec définition d'un cahier des charges au cours du 1^{er} semestre, une fois l'accord de principe donné de la FFCO

- Montée en puissance des SLES en France : 2 en test en 2010 donc ; de 3 à 5 en 2011 ; 8 fin 2012 ; 12 en 2013.

Ceci doit permettre d'augmenter le niveau des jeunes qui rentreront dans les pôles nationaux.

Compte tenu des ressources des entraîneurs -CTS, la DTN propose un nouveau schéma de localisation des pôles en France à l'horizon 2013, sous réserve que l'ensemble des composantes du système d'excellence sportive ait fait ses preuves :

- Les pôles espoirs se transformeraient en SLES à partir de 2013,

- Il n'y aurait plus que 3 pôles en France pour la FFCO : Pôle France Excellence à St-Etienne – Pôle France VTT à Fontainebleau et Pôle France Jeunes aussi à St-Etienne.

Gilles Nedelec demande en séance l'avis du CD, en sachant que l'expertise haut-niveau est au sein des équipes des entraîneurs.

Chantal Lenfant, tout en confirmant que les enjeux sont importants pour pérenniser la filière HN en France, pose la question s'il n'y aurait pas un scénario alternatif, autre que celui de transformer le Pôle Espoirs de Dijon en SLES. Le Directeur technique national rappelle que les entraînements de HN sont très lourds à organiser et qu'une mutualisation des entraînements et des cours sur St-Etienne serait la meilleure façon d'optimiser les ressources des pôles.

Marie-France Charles est indignée de découvrir le sujet en séance, alors qu'elle est membre du Bureau directeur et que ce sujet n'a jamais été évoqué en bureau. Elle demande que la Ligue soit associée à ce nouveau schéma de la filière d'Excellence Sportive, puisqu'elle est en relation directe avec la Région Bourgogne.

Après discussions, vote de principe sur ce schéma directeur du Parcours d'excellence sportive : 1 refus de vote, 13 pour.

Il est demandé à la DTN de centraliser et contrôler la communication, en relation avec la Commission COM et la Ligue pour éviter une mauvaise compréhension du projet de la part des sportifs, des collectivités territoriales et des orienteurs (porteurs : Gilles Nedelec et la commission HN).

Enfin, ce nouveau schéma d'organisation de la filière HN, appelé Parcours d'excellence sportive (PES) pourra se mettre en place d'ici 2012 une fois validé par le Ministère de la Santé et des Sports.

Commission Jeunes. Bilan et perspectives 2010 par Pascal Larminach

La commission est en cours de reconstruction et de remobilisation suite à des démissions en 2009

Projet O+

Année 2009 :

Pas de relance globale du projet O+ en 2009, faute de chef de projet en remplacement de Benjamin Billet

Les concepts et certains outils existent, mais faute de ressources, n'ont pu être collectés ; la DTN a apporté son soutien sur certains domaines (formation, carto)

Ce qui a bien marché : O'Camp, camp de vacances sous la responsabilité d'Etienne Morey et la finale O'Défi en Juin 2009

Pour 2010 :

O'Camp devrait changer de site : 2 sites sont à l'étude – décision à prendre par la commission Jeunes. Michel Ediar demande que le budget 2010 soit équilibré car en 2009 le budget O'Camp était déficitaire.

Une demande d'agrément colonies de vacances sera faite.

Finale O'Défi sera en Corrèze

Site Internet O+ : actuellement le site est inaccessible. Gérard Lecourt propose de faire le transfert du site O+ sur celui de la FFCO avec mise à contribution de Mathieu Puech. L'objectif est une mise en ligne pour le 1^{er} mars (porteur G Lecourt).

Ecoles de CO 2009-2010

Année 2009 transitoire car la commission a travaillé sur un nouveau format des écoles de CO pour 2010 en collaboration avec la DTN et la commission HN.

Année 2010 : Pascal Larminach présente le projet des écoles de CO version 2010-2012, avec des objectifs de qualité et d'excellence et refonte du modèle de fonctionnement et de référencement des écoles dans la perspective de labellisation des clubs, par division, dans les 3 ans à venir.

2 types d'écoles proposées : pour les 14 ans et pour les 14/18 ans, avec des niveaux de labellisation différents selon les pratiques et niveaux. L'école de CO se veut la 1^{ère} marche de formation du jeune coureur vers l'entraînement et la performance.

Une discussion s'engage sur les niveaux d'exigence des critères qui seraient à assouplir.

Validation de principe sur ce projet, avec une communication à faire en AG puis lors d'une prochaine lettre aux clubs et ensuite mise en ligne car à ce jour il n'y a plus de doc "Ecole de CO" sur le site FFCO.

La mise en œuvre opérationnelle démarrera en Septembre pour une validation des écoles selon les nouveaux critères à la fin de la saison 2010.

Commission Arbitrage par Alain Matton

Année 2009

- La transition a pris un peu de temps entre les 2 responsables en début d'année 2009

- Le retour des comptes-rendus des compétitions nationales a bien fonctionné (le rapport des délégués et des contrôleurs des circuits), mais il y a un souci sur le compte-rendu des arbitres du CN (50% ne le font pas dans les règles)

- Depuis novembre 2009, mise en place d'une équipe de 48 experts.

Pour la saison 2010

- Toutes les compétitions ont leur arbitre et quasiment aussi pour 2011

- Un travail a été fait pour adapter le RS 2010 avec toutes les activités, pédestre - vtt - raids - ski

- Alain Matton coordonnera l'actualisation du Règlement des compétitions pour 2011.

Raid 'Orientation et Raid multi par Michel Ediar

Saison 2009 :

- Cela avait bien démarré avec la proposition de mettre en place un cahier des charges labellisation raids multi ; mais la commission est en sommeil suite au retrait des membres de la commission du fait de l'arrêt du challenge national des raids multi sport et de la mission du CTN Bernard Dahy sur ces activités ; Par ailleurs, Michel Ediar est, depuis le dernier trimestre sur les activités de trésorier donc n'a plus de temps à consacrer à cette commission.

- Championnat de France 2009 des raids 'O : bilan en demi-teinte avec 2 épreuves annulées sur 5, ce qui a posé un problème sur l'attribution du titre de champion de France compte tenu du règlement sportif initial. Au final, le titre sera attribué sur la base de 3 participations. Le règlement 2010 a évolué en conséquence.

- La FFCO est membre du CA du Groupement des Raids multi sports depuis fin 2008 et est représentée par Michel Ediar.

Projets pour 2010

- Comment dynamiser les raid'orientation, car actuellement les épreuves sont concentrées sur la zone Sud-Est. Michel Ediar souhaite qu'un autre membre s'investisse dans cette commission, mais surtout se demande si la FFCO a encore sa place dans le CA du groupement.

Commission Communication par Virginie Blum

Commission constituée de 3 personnes : Guillaume Renard (salarié), Michel Simon et Virginie Blum

Bilan 2009

- Guillaume consacre beaucoup de temps à des missions hors "communication" de ce fait, aux dépens de son investissement sur des missions de communication (site internet, relations presse, application du plan de communication, etc.).

- Travail important fait par Michel Simon sur le relookage de O'Mag pour le 100^{ème} numéro qui est en cours de distribution. Retard sur le séquençage des numéros en 2009 suite à une disponibilité moindre de Michel Simon, 100 % bénévole.

- Communiqués de presse diffusés avant les WE entraînements des athlètes HN (cadets particulièrement) et WE RDE avec passage sur FR3 région lors d'un WE RDE.

Projets 2010

- Constituer un comité de rédaction avec des membres du CD et les responsables de commissions pour définir et valider les contenus du magazine

- Travailler plus en transverse avec les commissions qui impliqueront davantage les bénévoles intéressés
- A la demande du Président O'Mag, a/p de mai, consacrer des numéros à l'histoire de la CO en France à l'occasion du 40^{ème} anniversaire de la création de la FFCO.

WOC :

Alain Matton est surpris que le CD fédéral n'ait eu aucun compte-rendu d'avancement des travaux du COWOC, et ce depuis Juin 2009 (un seul CR, celui de Rémi Gueorgiou) alors qu'ils sont transmis au Président et au Secrétaire Général (membres du CA). Une diffusion sera faite.

- Intervention d'Edmond Széchényi, Contrôleur des WOC pour le compte de la FFCO, relate l'état d'avancement de la préparation des WOC. Cela se présente bien : Equipe de direction est fortement impliquée, Christophe Lafon est arrivé en septembre, Jean-Daniel Giroux assure sa fonction au sein des WOC en restant en poste à l'Education nationale, la communication est bien cadencée (lettre des WOC en particulier).

- Les priorités du 1^{er} semestre sont la structuration des départements (22), dont 50 % sont des non-orienteurs, des recrutements avec des contrats aidés, la fin de la cartographie après la fonte de la neige, le traitement du dossier assez complexe Technologie et Télécom (avec un projet de gérer cela en partenariat avec les Suisses, pour permettre une montée en compétence des équipes françaises sur le sujet), la montée en puissance de l'agence de marketing pour le recherche de partenaires.

A noter qu'il n'y aura que deux camps d'entraînement au lieu de trois, ce qui n'est pas pénalisant car c'est ce qui s'est fait lors des autres WOC,

- Le budget est construit selon différentes hypothèses en fonction des apports des partenaires,

- Le planning est complètement sous contrôle,

- La question se pose sur le niveau de répartition de la subvention ERDF entre les WOC et la CUP puisque qu'ERDF devrait attribuer un montant global.

Ce sujet sera abordé une fois les montants 2010-2011 connus pour la FFCO.

- Trois conventions ont été proposées par le Coprésident des WOC pour amendement et signature FFCO : convention-cadre, conventions sur la Communication et sur la mutualisation de ressources.

Le Président et Marie-France Charles sont chargés de regarder ces propositions dans un souci de bon équilibre pour la FFCO, en particulier sur les reversements à la FFCO en cas de résultats positifs. Prévoir aussi la valorisation du travail de Guillaume Renard et des publications des WOC dans O'Mag si nécessaire.

- Projet Pass'O Jeunes 2011 : les WOC proposent de monter une opération promotionnelle auprès des jeunes de Rhône-Alpes (car soutien financier de la Région), avec la demande d'avoir dans le cadre de cette opération un tarif de licence promotionnelle (entre 1 et 5 €).

Vote de principe sur ce projet : 1 voix contre. Accord de principe du CD pour finaliser ce projet, en envisageant d'offrir à tous les jeunes non-licenciés de France qui seront aux WOC d'avoir cette licence. Gérard Lecourt, Mickaël Blanchard sont chargés de travailler avec Christophe Laffon sur ce dossier d'ici fin avril 2010.

Budget 2010

- Michel Ediar présente en séance le projet de budget 2010, avec un travail réalisé avec la DTN la veille, et la prise en compte des principales demandes des commissions.

- Chantal Lenfant propose de faire avec le CD une analyse partagée et rapide des grandes masses financières pour 2010 (contribution en terme de résultat de chaque domaine au budget équilibré FFCO 2010) pour s'assurer que le budget est cohérent avec les huit priorités affichées. L'exercice est assez difficile à faire en direct car certaines valeurs financières font apparaître des augmentations importantes d'une année sur l'autre sans connaissance des motifs de variation (les variations sont-elles dues à des changements de périmètres comptables ou à des actions nouvelles non connues des personnes présentes). Cet exercice devra être poursuivi dans l'année pour une appropriation collective du budget et de son avancement par tous les membres du CD.

Michel Ediar rappelle que l'objectif du budget 2010 est d'arriver à l'équilibre financier sans partenariat majeur en 2010.

En fonction de cela, il sera amené à revoir à la baisse certaines hypothèses. Dès le retour de la convention d'objectifs 2010, un budget modificatif sera proposé au CD en tenant compte de l'actualisation de la subvention MSS. Vote de principe sur le prévisionnel 2010. 13 pour – 1 abstention.

Divers sujets abordés

- Nationale Auvergne 2010 sera sur des cartes au 10 000^{ème} alors que l'IOF demande des cartes au 15 000^{ème} pour les courses au Ranking. Décision CD : la Nationale 2010 Auvergne ne sera pas au ranking IOF (carte avec trop de détails pour être réduite au 15 000^{ème}).

Suite à un débat en BD, le Secrétaire général propose que le Comité directeur réfléchisse et se positionne sur de grands événements du calendrier IOF pour les années à venir.

- 2012 – Coupe du Monde La Défense – Championnats d'Europe Juniors

- 2015 – Championnats du monde vétérans

Gérard Lecourt présente un projet d'organisation d'une épreuve de Coupe du Monde 2012 en Ile-de-France, à La Défense. La ligue Ile-de-France serait d'accord de participer à cette organisation si elle est couplée aux 3 Jours IDF à Pâques (7, 8 et 9 avril). Après échanges sur le sujet, accord de principe que la FFCO pose sa candidature avant le 31/01/2010. Le dossier est géré par le Secrétaire général.

Un appel à candidature est fait pour les EYOC et la Coupe du monde des vétérans.

RS 2010 pour la CO VTT

La Commission CO à VTT demande d'apporter des modifications au RC 2010 car le VTT ne peut pas avoir les mêmes règles que le pédestre.

Le groupe qui a rédigé le RC a tenu à ce que toutes les spécialités se réclamant de la course d'orientation aient les mêmes schémas de courses et dispositions. Une erreur de transcription a été faite pour la MD. Les trois spécialités (CO pédestre, CO à VTT et CO à ski) auront un CF MD toutes catégories et un CF de sprint identiques.

Les licences

Chantal Lenfant demande qu'une réflexion sur l'offre marketing des licences soit faite. Elle est chargée avec Gérard Lecourt de travailler le sujet et de faire une proposition qui sera débattue en assemblée générale. Le principe étant de se positionner sur une licence découverte sur le département (administratif) : 14 pour

Augmentation du tarif des licences

Michel Ediar propose au comité directeur de débattre sur une proposition d'augmentation des tarifs licences. Plusieurs scénarios sont proposés – augmentation du nombre de taux de base, augmentation modérée du taux de base. Cette dernière proposition – taux de base à 5,50 € est adoptée par : 14 pour et sera présentée en assemblée générale.

Le règlement intérieur devra être modifié en ce sens si la motion est adoptée en AG.

Règlement financier

Michel Ediar présente le règlement financier et les modifications qui seraient logiques de réaliser si nos statuts devaient changer. Chantal Lenfant demande que les missions de chacun soient mieux définies et que la vérification des demandes de remboursement des frais soit mieux hiérarchisée et mieux encadrées. Les membres du Comité directeur s'expriment sur le sujet. Michel Ediar s'étonne que des membres du BD qui ont validé ce projet de règlement puissent revenir dessus et émettre des avis contradictoires entre les deux réunions. Des modifications sont faites en séance par rapport au texte validé par le BD. Nouvelles propositions : pour 9 – abstentions 3 – contre 2.

Amendes

Le Trésorier demande au Comité directeur la possibilité de mettre en place des amendes pour insuffisance de provision. En effet, lorsque des factures sont mises en recouvrement, il peut s'avérer que les associations n'aient pas provisionné leur compte et de ce fait des frais sont supportés par la fédération. Le Comité décide d'instaurer une amende de 15 €. Pour 14.

La séance est levée à 22h30

Reprise le dimanche 31 janvier à 08h00

Gilles Nédélec - Directeur technique national n'est plus présent. Arrivée de Sandrine Taisson, invitée.

Candidatures au Comité directeur

Le Secrétaire général fait part au comité directeur de la réception de cinq candidatures au comité directeur :

- Jean-François Dechavanne, Pierre Durieux, Thierry Versmesch, Jean-Paul Baudoin et Sandrine Taisson.

- Ces candidatures ont été adressées à la Commission des opérations électorales qui n'a pas, à ce jour, fait connaître son approbation ou son rejet sur les candidatures.

Démission du Comité directeur

Charlotte Bouchet et Thomas Poirson ont adressé leur démission en raison de charge trop importante, ne pouvant s'impliquer pleinement dans la vie des commissions et du Comité directeur.

Jean-Paul Ters regrette ses démissions mais comprend aussi qu'être d'une part athlète de Haut-Niveau pour Charlotte implique des sacrifices et que pour Thomas, ses charges professionnelles et son engagement avec les cadets soient aussi difficiles à assumer.

Dossier ASOPE

Le différent opposant l'ASOPE à la FFCO sera examiné par le Tribunal administratif de Strasbourg, le 04/02/2010. Notre avocat et Marie-France Charles représenteront la FFCO.

Label sport et développement durable

Le Secrétaire général informe le Comité directeur que l'Association AS Quétigny s'est portée candidate à l'octroi du label « Développement durable, le sport s'engage » initié par le CNOSF, à l'occasion de l'organisation de la Nationale Nord-Est de course d'orientation, les 27 et 28 mars 2010.

Le Comité directeur félicite ce club pour cette initiative et encourage les autres organisateurs à faire de même.

Calendrier 2011

Alain Matton intervient en tant que responsable commission Expert.

1/ Il informe le CD qu'il a validé la candidature du CDCO 13 pour l'organisation du CNE 2011 (terrains et technique).

2/ Il demande la conduite à tenir quant à la candidature du COWOC pour l'organisation de la Nationale SE 2011.

Réponse du Secrétaire général : le CO WOC après accord avec la Ligue Côte d'Azur qui avait déposé un dossier pour la Nationale S/E et qui se retire, demande à organiser cette Nationale. Le SG informe le CD que le CO WOC n'aurait pas dans ses attributions l'organisation de cette manifestation, qu'il n'est pas pour le moment une structure affiliée à la FFCO et ne peut donc organiser administrativement cette épreuve. Il propose de demander au CD ou à un club local d'être l'entité administrative délégataire ou de modifier la convention-cadre FFCO/COWOC.

La date projetée qui est déjà prise par la nationale N/E est impérative compte tenu du camp d'entraînement. Il sera demandé à la ligue organisatrice de la Nationale N/E d'en modifier la date.

3/ Il demande que les dates non déterminées des Nationales le soient le plus rapidement possible.

Les derniers réglages avec la commission HN ne devraient pas apporter de grands changements sur les manifestations nationales.

Calendrier : 14 pour

Jury d'appel

Le Président demande au Comité directeur de valider la composition du jury d'appel. Alain Matton et Rémi Gueorgiou – Président et suppléant, désignés par le Président de la FFCO - Bertrand Paturet – Thierry Vermeersch – Céline Lecourt – Régis Antoine ; titulaires désignés par la commission Arbitrage - Alain Guillon – suppléant désigné par la commission Arbitrage. Pour 14

Démissions

Le Secrétaire général fait part des démissions d'Alain Brunerie de la commission disciplinaire de lutte antidopage et de Robert Buzon de la commission disciplinaire de 1^{ère} instance. Ils siégeaient en tant que président. Un appel à renouvellement sera fait.

Le Président sera appelé à nommer les présidents.

Commissions

Le Secrétaire général demande au Comité directeur de valider la composition des commissions qui sont, à ce jour, incomplètes. Les commissions et leurs responsables seront répertoriés sur le site fédéral. Adopté.

Demande de convention UGSEL

Le Président et le Secrétaire général ont reçu, au siège, Philippe Brault mandaté par l'Union générale sportive de l'enseignement libre (UGSEL) pour ouvrir des discussions au niveau national.

Le Comité directeur souhaite que s'engage une coopération avec l'UGSEL et demande à un groupe de travail composé d'élus de rencontrer cette organisme afin de convenir d'une éventuelle convention, identique à celle de l'UNSS.

Motion

Jean-Paul Ters demande au Comité directeur l'autorisation de déposer, en assemblée générale, une motion l'autorisant à prospecter pour l'achat de nouveaux locaux en région parisienne, la conjoncture étant favorable pour trouver dans la proche banlieue des locaux plus spacieux et mieux adaptés aux besoins de la FFCO. En effet, la FFCO a eu l'opportunité d'acquérir des locaux à usage de bureaux de plus de 300 m² mieux adaptés pour une valeur inférieur à l'estimation des locaux actuels, mais faute de pouvoir n'a pu donner suite. Compte tenu de l'estimation des locaux actuels, une opération intéressante pourrait être faite. La vente du siège actuel couvrant l'achat et les frais d'acquisition d'un siège beaucoup plus adapté. Pour 13 – Contre 1

Le CD est clos à 12h

Le Président

Jean-Paul TERS

Signé : Jean-Paul Ters

Les Secrétaires de séance

Chantal LENFANT et Gérard LECOURT

Signé : Chantal Lenfant et Gérard Lecourt